



Conseil économique et social

Distr. générale
16 mai 2011
Français
Original : anglais

Session de fond de 2011

Genève, 4-29 juillet 2011

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration soumise par la Fundación Intervida, une organisation non gouvernementale ayant le statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration qui suit, qui est distribuée conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2011/100.



Déclaration*

L'éducation est un élément essentiel et fondamental du développement humain et un des outils les plus importants pour réduire la pauvreté, améliorer la santé et atteindre l'égalité des genres, la paix et la stabilité et une vie décente.

Alors que l'éducation libre et obligatoire est assurée par la législation de la plupart des pays, le fossé entre la loi et la réalité est encore énorme, dans la plupart des cas à cause des budgets limités qui sont alloués à l'éducation.

Alors que l'inscription des enfants a atteint 89 % de la population, 67 millions d'enfants ne sont pas scolarisés et l'on prévoit que leur nombre atteindra 72 millions en 2015. Nous sommes spécialement concernés par l'écart dans l'accès à l'école entre les garçons et les filles dans certaines régions et par la scolarisation des enfants les plus pauvres.

Dans plusieurs pays, il n'existe pas d'installations gouvernementales consacrées à l'enseignement dans les bidonvilles; les enfants souvent ne sont pas enregistrés et "officiellement" n'existent pas. En conséquence, les statistiques officielles à propos des inscriptions dans les écoles reflètent rarement la réalité. Les quelques écoles qui existent sont administrées au prix d'un grand effort par les organisations non gouvernementales (ONG), qui sont indépendantes du secteur gouvernemental. Dans les bidonvilles de Dhaka par exemple, seuls 3 % des enfants en âge d'être scolarisés fréquentent les écoles. La terre où sont construites les écoles pose un autre problème étant donné que la propriété immobilière dans les bidonvilles n'est pas très claire et que les écoles ne peuvent être officiellement enregistrées que si la terre leur appartient.

Les centres d'éducation devraient jouer un rôle important pour protéger les enfants contre la violence et les abus. Pour beaucoup d'enfants le lieu d'implantation des écoles les expose à la maltraitance et leur apprennent la violence.

L'éducation doit être une priorité absolue pour les États car elle constitue un outil puissant pour éliminer la violence et promouvoir l'égalité des genres, la culture de la paix, les droits de l'homme, le respect de l'environnement et de la justice sociale. L'éducation primaire universelle n'est pas une question du nombre des écoles, elle est aussi une question de qualité. Ce qui implique que les enfants et les jeunes doivent acquérir les compétences de base qui leur sont nécessaires pour vivre, travailler et intégrer les valeurs sociales.

Nous apprécions les efforts des États Membres en vue de réaliser les objectifs internationaux, mais nous continuons de les encourager à :

- a) Renouveler leur engagement au Programme d'action de Dakar, Éducation pour tous : mettre en œuvre nos engagements collectifs par une action plus forte, notamment dans les questions des genres sexe et de la qualité;
- b) Réduire les dépenses publiques d'armement afin d'accroître le budget pour l'éducation;
- c) Établir un système général d'amendes à l'encontre des parents ou des responsables qui n'envoient pas les enfants à l'école;

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

- d) Garantir que le système d'éducation s'étend à toute la population et est gratuit;
 - e) Étendre leur soutien aux ONG dans leur effort pour faire entrer l'éducation dans les bidonvilles;
 - f) Éliminer toutes les formes de violence des lieux formels ou informels d'enseignement;
 - g) Établir des programmes scolaires qui promeuvent les valeurs;
 - h) Accélérer la formation des maîtres sans discrimination et leur garantir des salaires décentes;
 - i) Chercher des modèles innovants d'éducation qui répondent à un large ensemble de réalités.
-